



COMMISSION EUROPÉENNE
SECÉTARIAT GÉNÉRAL

 Ref. Ares(2020)878502 - 11/02/2020

Direction B - Prise de décision & Collégialité
SG.B.3 - Secrétariat du Groupe des Relations Interinstitutionnelles (GRI)

Bruxelles, le 7 février 2020

SP(2020) 43 final

Communication de la Commission sur les suites données aux avis et résolutions adoptés par le Parlement européen lors de la session de janvier I 2020

DANS LA PREMIÈRE PARTIE, CETTE COMMUNICATION INFORME LE PARLEMENT EUROPÉEN SUR LES SUITES QUE LA COMMISSION A DONNÉES AUX AMENDEMENTS ADOPTÉS PAR CELUI-CI SUR SES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES AU COURS DE LA SESSION PLÉNIÈRE DE JANVIER I 2020.

DANS LA DEUXIÈME PARTIE, LA COMMISSION DRESSE LA LISTE D'UN CERTAIN NOMBRE DE RÉOLUTIONS NON LÉGISLATIVES ADOPTÉES PAR LE PARLEMENT AU COURS DES MÊMES SESSIONS PLÉNIÈRES AUXQUELLES ELLE N'ENTEND PAS DONNER UNE SUITE SOUS FORME DE FICHE EN JUSTIFIANT LES RAISONS.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – RESOLUTIONS LEGISLATIVES

PROCÉDURE LÉGISLATIVE ORDINAIRE – PREMIÈRE LECTURE

PROCEDURE LEGISLATIVE SPECIALE – CONSULTATION

[Système commun de TVA pour les petites entreprises](#)

Inese VAIDERE – A9-0055/2019

DEUXIÈME PARTIE – RESOLUTIONS NON LEGISLATIVES

Première partie Avis législatifs

PROCEDURE LEGISLATIVE SPECIALE – Consultation

Suite donnée à la résolution législative du Parlement européen sur le projet de directive du Conseil modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne le régime particulier des petites entreprises et le règlement (UE) n° 904/2010 en ce qui concerne la coopération administrative et l'échange d'informations aux fins du contrôle de l'application correcte du régime particulier des petites entreprises

(Système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne le régime particulier des petites entreprises)

- 1. Rapporteur:** Inese VAIDERE (PPE / LV)
- 2. Numéros de référence:** 2018/0006 (CNS) / A9-0055/2019 / P9_TA-PROV(2020)0004
- 3. Date d'adoption de la résolution:** 15 janvier 2020
- 4. Base juridique:** article 113 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- 5. Commission parlementaire compétente:** commission des affaires économiques et monétaires (ECON)
- 6. Position de la Commission:** la Commission accepte tous les amendements.

Deuxième partie
Résolutions non législatives

**LA COMMISSION ENTEND NE PAS DONNER UNE SUITE SOUS FORME DE FICHE AUX
RÉSOLUTIONS NON LÉGISLATIVES SUIVANTES, ADOPTÉES PAR LE PARLEMENT
EUROPÉEN AU COURS DE LA SESSION PLÉNIÈRE DE JANVIER I 2020**

Résolution sur la mise en œuvre et le suivi des dispositions relatives aux droits des citoyens figurant dans l'accord de retrait [2020/2505 (RSP)]

PE: B9-0031/2020

Date: 15 janvier 2020

Compétence: Ursula VON DER LEYEN

Secrétariat général

Justification: la Commission ne fournira pas de réponse écrite à la résolution étant donné que M^{me} VON DER LEYEN, présidente de la Commission, M. ŠEFČOVIČ, vice-président de la Commission, et M. BARNIER, chef de la task force pour les relations avec le Royaume-Uni, ont déjà répondu aux demandes contenues dans la résolution lors du débat en plénière.

Résolution relative au rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique étrangère et de sécurité commune [2019/2136 (INI)]

PE: A9-0054/2019

Rapporteur: David Mc ALLISTER

Date: 15 janvier 2020

Compétence: Josep BORRELL

Service européen pour l'action extérieure

Justification: la Commission ne donnera pas suite sous forme de fiche aux demandes formulées dans la résolution étant donné que le haut représentant/vice-président, Josep Borrell, y a largement répondu en plénière.

Résolution relative au rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune [2019/2135 (INI)]

PE: A9-0052/2019

Rapporteur: Arnaud DANJEAN

Date: 15 janvier 2020

Compétence: Josep BORRELL

Service européen pour l'action extérieure

Justification: la Commission ne donnera pas suite sous forme de fiche aux demandes formulées dans la résolution étant donné que le haut représentant/vice-président, Josep Borrell, y a largement répondu en plénière.

Résolution relative au rapport annuel 2018 sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière [2019/2125 (INI)]

PE: A9-0051/2019

Rapporteuse: Isabel WISELER-LIMA

Date: 15 janvier 2020

Compétence: Josep BORRELL

Service européen pour l'action extérieure

Justification: la Commission ne donnera pas suite sous forme de fiche aux demandes formulées dans la résolution étant donné que le haut représentant/vice-président, Josep Borrell, y a largement répondu en plénière.

Résolution sur la situation au Venezuela après l'élection illégale des nouveaux président et bureau de l'Assemblée nationale (coup d'État parlementaire) [2020/2507 (RSP)]
PE: B9-0048/2020

Date: 16 janvier 2020

Compétence: Josep BORRELL

Service européen pour l'action extérieure

Justification: la Commission ne donnera pas suite sous forme de fiche aux demandes formulées dans la résolution étant donné que le haut représentant/vice-président, Josep Borrell, y a largement répondu en plénière.

Résolution sur le Burundi, notamment la liberté d'expression [2020/2502 (RSP)]
PE: B9-0054/2020

Date: 16 janvier 2020

Compétence: Josep BORRELL

Service européen pour l'action extérieure

Justification: la Commission ne donnera pas suite sous forme de fiche aux demandes formulées dans la résolution étant donné que le commissaire Lenarčič y a largement répondu en plénière, au nom du haut représentant/vice-président, Josep Borrell.

Résolution sur le Nigeria, notamment les récents attentats terroristes [2020/2503 (RSP)]

PE: B9-0056/2020

Date: 16 janvier 2020

Compétence: Josep BORRELL

Service européen pour l'action extérieure

Justification: la Commission ne donnera pas suite sous forme de fiche aux demandes formulées dans la résolution étant donné que le commissaire Lenarčič y a largement répondu en plénière, au nom du haut représentant/vice-président, Josep Borrell.